



Dépêche 28/03

LOLF : le ministère rassure les technocrates, pas les agents

Le ministère a réuni les fédérations le 17 mars 2003 pour un point sur la mise en œuvre de la Loi Organique sur les Lois de Finances. Cette loi est sensée révolutionner les règles budgétaires et les modes de gestion de tous les ministères.

Dans la bataille entre les auteurs de la loi et les directions du ministère, ce sont ces derniers qui l'ont emporté. Alors que le législateur voulait organiser les budgets en programmes interdirectionnels autour d'objectifs définis par le parlement, les directions voulaient ne rien changer.

La DPMA n'a pas hésité à affirmer que la verticalité était un principe fondamental de la loi de finances, qu'il ne fallait pas toucher aux structures administratives. Bref les nouveaux budgets seront un habillage destiné à amuser le parlement.

Par contre, la gestions par objectifs, les projets et rapports de performances ou la définition d'indicateurs de résultat pour mettre la pression sur les agents seront bien mis en place dès que possible.

La CFDT s'est pourtant trouvée seule à dire qu'elle n'acceptait pas le conservatisme en matière de structures et qu'elle n'accepterait pas que les objectifs et les indicateurs soient fixés unilatéralement par l'administration. Espérons que les groupes de travail sur la LOLF que la DPMA a accepté de pérenniser – seule satisfaction de cette réunion – permettront d'avancer. Ce sera nécessaire sur les expérimentations en cours que le temps imparti à la réunion n'a pas permis de traiter.

Une prochaine réunion aura lieu le 22 avril.

Le calendrier de la LOLF :

- Mai 2003 : Présentation des grands axes de la LOLF au Minéfi dans un CTPM présidé par le ministre.
- Budget 2004 : Liste indicative des programmes, des principaux objectifs, expérimentations.
- Budget 2005 : Double présentation du budget au format LOLF et au format actuel
- Budget 2006 : Mise en œuvre complète de la LOLF.

Paris, le 20 mars 2003